



FNPLCK

Fédération Nationale Professionnelle des Loueurs de Canoës Kayaks

Chemin du Caire
24200 SARLAT

Permanence téléphonique au 06 87 63 64 78

lundi de 8h30 à 12h

jeudi de 16h à 19h30

Email : fnpck@live.fr

La Charte des Loueurs de la Fédération Nationale Professionnelle des Loueurs de Canoë-Kayak

**Votée par l'AG de la FNPLCK
le 11 novembre 2010**

I – Le contenu de la Charte et les outils pour sa mise en œuvre

1. Mes obligations professionnelles

Mes obligations	Mes outils de mise en oeuvre
Je déclare mon établissement aux services préfectoraux	Affichage réceptionné de déclaration
Je renouvelle ma déclaration en cas de modifications dans mon établissement	Affichage réceptionné de déclaration
J'informe mes clients de mes obligations professionnelles et de leurs propres obligations	Affichage des textes qui me sont applicables (Code Sport, Code conso..., mes panneaux d'affichages + mes contrats
Je m'informe régulièrement auprès de la FNPLCK pour connaître mes nouvelles obligations réglementaires	J'applique les réglementations nouvelles Je suis les recommandations de la FNPLCK J'affiche les nouvelles réglementations
Je suis assuré en responsabilité civile de manière adaptée à mes activités	Affichage Attestation Assurance à jour
J'informe mes clients de leurs obligations - lire et respecter les consignes de sécurité	

<p>- se renseigner sur les conditions générales et particulières de navigation</p> <p>- respecter l'environnement, les autres usagers et la propriété privée</p>	
--	--

2. Mes obligations pour la sécurité de mes clients

Mes obligations	Mes outils de mise en oeuvre
Je déclare tout accident grave survenu dans mon entreprise au préfet	Courrier/préfet
Je possède des moyens et consignes de secours	<p>Je possède une trousse de secours + Un téléphone</p> <p>Je donne ce n° de téléphone à mes clients avant le départ</p> <p>J'affiche les Noms, lieux et N° de tél des services publics de secours (pompiers, gendarmerie, Samu Hôpital)</p> <p>Je donne ces N° de secours à mes clients avant le départ</p> <p>J'affiche la cartographie de mes parcours et j'indique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les échappatoires - les voies d'accès
J'informe mes clients du niveau requis pour la navigation sur les parcours proposés	<p>J'affiche dans mon établissement les classes de navigation (FFCK)</p> <p>Je demande à la FFCK la classe de chacun de mes parcours</p> <p>J'affiche sur chacun des parcours proposés la classe de navigation concernée</p>
J'informe mes clients des conditions particulières de navigation	<p>J'affiche qu'il est impératif de se renseigner sur le parcours et les conditions de navigation avant le départ</p> <p>J'affiche les arrêtés locaux de navigation (Arrêtés préfectoraux, avis à la batellerie)</p> <p>Sur la cartographie de mes parcours je mets en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les ouvrages (ponts, prise d'eau, usines,...) - les échelles de niveau d'eau - les aires d'embarquement/débarquement publiques - les aires de contournement/obligatoires <p>Si des parcours ne sont pas continus j'informe de la conduite à tenir (ex : affichage débarquement obligatoire, interdiction de navigation à certaines heures, à certains</p>

	<p>niveaux....)</p> <p>Je donne un exemplaire individuel des consignes de sécurité et la carte de parcours à mes clients avant le départ</p>
<p>J'informe mes clients de leur obligation de tous savoir nager 25 mètres et d'être à l'aise en eau de rivière</p> <p>J'informe de l'obligation de porter l'aide à la flottabilité pendant toute la durée de la navigation</p>	<p>Je mets cette obligation dans mon règlement intérieur et mes contrats</p> <p>Je demande une attestation aux adultes pour eux et pour les enfants</p> <p>Je mets cette obligation dans mon règlement intérieur et mes contrats</p> <p>J'affiche ces obligations de mes clients</p>
<p>J'informe mes clients des conditions météorologiques et hydrologiques</p> <p>En cas de conditions météo ou hydrologiques défavorables, je refuse la location</p>	<p>J'affiche les prévisions du jour + le n° de la station météo la plus proche</p> <p>J'affiche les prévisions hydro (échelle limnimétrique la plus proche si existante)</p> <p>J'affiche cette situation</p>
<p>J'informe mes clients des conditions particulières d'accès aux sites</p>	<p>Affichages :</p> <p>Arrêtés de circulation</p> <p>Mesures de protection de l'environnement</p>
<p>J'accueille en sécurité des clients étrangers</p>	<p>Je possède les informations et consignes précitées dans la langue étrangère la plus adaptée (Anglais, Allemand, Néerlandais, Espagnol,..)</p> <p>J'indique à mes clients étrangers que ces informations sont à leur disposition (Classeur spécifiques/Etrangers)</p>
<p>Je participe aux consultations de la FNPLCK sur les ouvrages (signalisation/aménagement)</p>	<p>Je réalise le dossier/ouvrage pour mes parcours</p> <p>Je transmets toute information aux autorités et à la FNPLCK</p> <p>Je participe aux réunions locales + FNPLCK</p>
<p>Je participe aux travaux de classement des rivières de la FNPLCK et de la FFCK</p>	<p>Echanges d'info, participation réunions</p>
<p>Je tiens à jour un observatoire accidentologique pour mon entreprise</p>	<p>Je remplis la fiche annuelle de la FNPLCK</p>
<p>Je participe à l'observatoire accidentologique de la FNPLCK</p>	<p>Je remplis la fiche annuelle de la FNPLCK</p>

3. Mes obligations relatives aux équipements

Mes obligations	Mes outils de mise en oeuvre
Je loue du matériel conforme à l'usage de location	Mon matériel est en parfait état de location et adapté à mes clientèles
J'informe mes clients sur les caractéristiques des matériels utilisés	Je donne les informations et consignes d'utilisation
Je loue du matériel conforme à la réglementation en vigueur	Je me renseigne en permanence sur l'existence de normes (EPI ou mat. nautique)
J'assure en permanence un suivi du bon état du matériel que je loue	Je loue des EPI portant le marquage CE et normés si des normes existent
J'applique le suivi spécifique de la conformité des EPI que je loue	Tenu d'un registre de suivi Respect des consignes données par les fabricants
J'informe mes clients de mes obligations et moyens de conformité	Tenu d'un registre de conformité (+ Conservation des notices et factures, vérifications périodiques, rebut)
	Affichage des obligations et du process

4. Les obligations de mes clients

Les obligations et interdictions de mes clients	Mes outils de mise en oeuvre
<p>J'informe mes clients de leurs obligations :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Savoir nager 25 mètres et se comporter avec aisance en milieu aquatique . Attester sur l'honneur de capacité natatoire pour lui et les personnes qui l'accompagnent . Avoir les connaissances, capacités techniques et expériences nécessaires pour effectuer les parcours envisagés . S'informer des dangers, difficultés et réglementations relatives au(x) parcours sur le(s)quel(s) il va naviguer . Porter l'aide à la flottabilité . Respecter la signalisation et les règlements de navigation . Respecter les consignes particulières de navigation données par le loueur . Etre assuré en responsabilité civile Avant le départ, consulter l'affichage journalier relatifs aux conditions météo et hydrologiques Consulter avant le départ et emporter la carte parcours Respecter les consignes données sur la carte parcours Respecter et être courtois avec les riverains et autres usagers 	<p>- J'établis un règlement intérieur qui contient ces obligations</p> <p>- J'affiche ce règlement intérieur de façon très visible</p> <p>- Dans mes contrats je précise :</p> <ul style="list-style-type: none"> . l'obligation de prendre connaissance du règlement intérieur avant signature du contrat . l'engagement du client, par la signature du contrat, au respect de ce règlement intérieur et donc de ses obligations contractuelles . la possibilité de responsabilité civile, contractuelle et/ou pénale du client en cas de non respect de ses obligations

<p>. J'informe mes clients de leurs interdictions</p> <p>Naviguer avec des enfants ne sachant pas nager se comporter avec aisance en rivière</p> <ul style="list-style-type: none"> . Abandonner son matériel nautique et ses détritrus sur le parcours . Pénétrer sur les propriétés privées longeant le parcours dont l'accès est interdit par le propriétaire concerné 	<p>- J'établis un règlement intérieur qui contient ces interdictions</p> <p>- J'affiche ce règlement intérieur de façon très visible</p> <p>- Dans mes contrats je précise :</p> <ul style="list-style-type: none"> . l'obligation de prendre connaissance du règlement intérieur avant signature du contrat . l'engagement du client, par la signature du contrat, au respect de ce règlement intérieur et donc de ses interdictions contractuelles . la possibilité de responsabilité civile, contractuelle et/ou pénale du client en cas de non respect de ses obligations
--	---

5. Mes engagements pour le Développement Durable

Mes engagements	Mes outils de mise en oeuvre
Je limite les déplacements individuels de mon personnel et de mes clients	Mon parc de véhicules collectifs
Je mets à disposition de mes clients des aires de stationnement	Mes aires de stationnement privées Les aires de stationnement publiques
Je limite mes déchets et ceux de mes clients	Mes containers et le tri
Je mets à disposition de mes clients des containers	Mes containers et le tri
Je participe à la vie économique locale	Je favorise la socio-économie locale Je paie des impôts et taxes locaux
J'informe les clientèles sur les services locaux	Document de promotion : Hébergement, restauration, commerces locaux
J'informe les clientèles sur le patrimoine naturel et culturel local	Document de promotion des sites culturels et naturels
<p>Je participe aux décisions locales qui concernent mon activité et mes parcours :</p> <p>Syndicats ou GP locaux PDESI/CG Mairie Préfecture Services locaux (EDF, Synd. de gestion des cours d'eau, SDAGE,...) CDCK, CRCK</p>	<p>Je me renseigne auprès du référent FNPLCK/rivière</p> <p>Je me renseigne auprès des autorités ou services</p> <p>J'informe le référent FNPLCK/rivière</p> <p>Je participe aux réunions spécifiques si le référent FNPLCK ne peut pas le faire</p> <p>J'échange les info obtenues (Référents, Syndicat...)</p> <p>J'affiche les CR pour faire connaître à mes clients mes démarches</p>

Je participe aux décisions nationales qui concernent mon activité et mes sites (MJS, Min Conso, Min. enviro, AFNOR,...)	Je me renseigne régulièrement auprès de la FNPLCK Je mets en œuvre les conseils ou consignes de la FNPLCK Je participe aux réunions, stages de la FNPLCK Je respecte la Charte de la FNPLCK
Je respecte la Charte et son contrôle	J'informe mes clients que j'adhère à la Charte de la FNPLCK et qu'ils participent au contrôle, par affichage

II – Le contrôle du respect de la Charte

1. L'adhésion à la Charte est un engagement :

- . de qualité envers mes clients
- . de responsabilité envers la FNPLCK

L'adhésion à la FNPLCK implique l'application et le respect de la Charte et du contrôle de son application :

- . J'envoie ma demande d'agrément à la FNPLCK avant le 1^{er} mars de chaque année, avec :
- . Des photographies de mon local et de mes affichages, copies des pièces affichées

2. Ma demande est examinée par le CA

Si le CA est OK, je reçois le KIT/Charte FNPLCK : Charte signée par le Président, Kit d'affichage

3. Si je ne respecte pas la Charte :

- Tout client peut alerter la FNPLCK par LR/AR dans le mois qui suit le manquement constaté (courrier circonstancié + coordonnées)
- Si je fais l'objet de plus de 4 alertes au cours d'une même saison, je reçois la visite d'un représentant de la FNPLCK
- Le représentant de la FNPLCK fait un rapport écrit au Président de la FNPLCK

4. Le Conseil d'Administration de l'automne prend une décision sur mon sort :

Si comportement pas grave :

- le CA me met en demeure de me mettre en conformité pour la saison prochaine
- je justifie au CA de mes actions pour me mettre en conformité
- le client est informé par lettre du Président de la FNPLCK

Si comportement grave le CA :

- Le CA propose ma radiation de la FNPLCK à l'AG (vote)
- le client est informé par lettre du Président de la FNPLCK

en cas d'urgence ma radiation provisoire est prononcée par un CA extraordinaire, ma radiation est décidée par la prochaine AG

- je renvoie à la FNPLCK mon exemplaire signé de la Charte et mon Kit d'affichage, sous peine de poursuites